



Accident non responsable avec refus d'obtempérer

Par **Khalija**, le **18/10/2013** à **00:10**

Bonjour , voilà mon histoire . Un jour en revenant de chez des amis ma voiture a été percutée de plein fouet alors que j'étais à l'arrêt à un feu rouge ! La personne du véhicule est sortie et je lui ai demandé de faire un constat ce qu'elle a refusé . Le ton est monté et je lui ai dit dans ce cas là je vais appeler la police ce que j'ai fait ! Le policier ma demande sil y avait des blessés je lui ai dit que non ! Mais je lui ai dit que le responsable était fortement alcoolisé ! Il ma dit que sil il n y avait pas de blessés ils ne pouvaient pas intervenir . Pendant ce temps la personne est rentrée dans son véhicule , mon mari a essayé d'enlever les clés mais la personne est partie en trombe et mon mari a été éjecté sur la route ! C'est là que j'ai commencé à crier et le policier ma dit qu'il m'envoyait une patrouille ! Mon mari n'a pas été blessé ! La patrouille est arrivée ,ils nous ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire et que ce serait pris en charge par l'assurance ! Le lendemain j'appelle mon assurance qui me dit que comme je suis assurée au tiers je n'ai droit à rien ! Ils me demandent quand même d'envoyer un courrier et de déposer plainte ! Ce que je décide de faire. Mais en allant au commissariat on me dit que je ne peux pas déposer plainte car la personne s'est arrêtée et donc il n'y a pas de délit de fuite ! Je décide d' écrire au procureur de la République qui ordonne au commissariat de prendre ma plainte ! Ce que je fais ayant le numéro d' immatriculation je dépose plainte ! Cela fait plusieurs jours et je n'ai aucune nouvelle ! Mon assureur a part m'envoyer des courriers qu'ils ne peuvent rien faire , ne m'accompagne pas ! La réparation est supérieure à la valeur de la voiture donc irréparable ,le contrôle technique se termine dans un mois et après ça je n'ai plus de voiture et pas les moyens de m'en acheter une ! Je voudrais savoir est ce que quelqu'un aurait vécu une situation similaire ? Est ce que mon assurance aurait du proposer mon dossier au fond de garantie automobile ! Et que dois je faire maintenant ? Car je suis victime et c'est moi qui paie les conséquences ! Merci de l'avoir lue